



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Aux contribuables des municipalités dont le territoire
fait partie de la MRC d'Argenteuil

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné,
Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier
de la susdite municipalité régionale de comté,

QUE le règlement suivant a été adopté par le conseil de la MRC lors de la séance ordinaire tenue le
25 novembre 2020 :

- ✓ Règlement numéro 88-01-20 modifiant le règlement numéro 88-16 portant sur l'institution
du comité consultatif agricole de la MRC d'Argenteuil, afin d'y intégrer des dispositions
quant à la tenue de rencontres virtuelles

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de la MRC d'Argenteuil au
www.argenteuil.qc.ca.

Donné à Lachute, ce 16^e jour du mois de décembre deux mille vingt (2020).

Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Pierre-Alain Bouchard, greffier de la municipalité
de Browsburg-Chatham certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-
haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil,
le 17^e déc 2020, entre 11h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour de dec. 2020.

(signature)